

Arras, le 27 mars 2019

Fortes mortalités de moules sur la côte d'Equihen à Gris Nez

Fin février, les professionnels ont alerté la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) au sujet d'une forte mortalité de moules sur les gisements allant d'Equihen à Gris Nez.

En l'état des investigations, les causes de cette mortalité n'ont pu être déterminées. Aussi même si cet épisode est clos, les services de l'État en collaboration avec l'IFREMER restent vigilants au travers du réseau de surveillance de l'état de santé des mollusques sur la côte, appelé réseau REPAMO.

La pêche à pied professionnelle et de loisir demeure ouverte sur tous les gisements du Boulonnais sauf sur les communes de Wissant et de Sangatte (déjà fermés auparavant).

En l'état, le classement sanitaire de ces zones reste le même et la consommation des coquillages est sans risque particulier pour la santé.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à la pêche à pied sur :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-littoral/Peche-a-pied-Cultures-marines-Reglementation-et-contrôle/Peche-a-pied-professionnelle-et-de-loisir>